

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : FISCALITE / FINANCEMENT DE L'INNOVATION / PME / CREDIT IMPÔT RECHERCHE / JEI / TEMOIGNAGE CLIENT

Comment le CIR et NÉVA ont dopé les services à la personne

▪ Créée en 2006, la société Sykio a développé une application logicielle de planification des activités de services à la personne, en mode SaaS. ▪ Lancé au terme de plusieurs années de R&D, le logiciel, OGUST, répond bien aux besoins du marché, puisqu'il est aujourd'hui utilisé par plus de 500 entreprises, de la TPE aux grands groupes. ▪ Depuis 2012, et même de façon rétroactive au titre de 2010 et 2011, Sykio a bénéficié du Crédit Impôt Recherche, accompagnée par NÉVA.

Reposant sur le choix délibéré d'un accès en mode Web (SaaS) qui permet une modularité innée – mais qui, il y a quelques années encore, passait pour être une option technologique complexe et audacieuse, OGUST repose sur un parti-pris inusité : spécialiser un ERP à un seul et même secteur, les services à la personne, et répondre aux attentes d'organisations et d'entreprises de structures et de tailles hétérogènes, cohabitant dans ce domaine tout en exerçant des métiers parfois très différents. Le logiciel devait, de ce fait, être totalement paramétrable selon les activités à gérer, et interfaçable avec les autres outils informatiques déjà en place chez les clients : un défi particulièrement complexe sur le plan technologique.

Autour d'une base de donnée unique et d'un même code-source, Sykio a produit une solution technologique adaptable à tous les segments de l'activité du service à la personne : nettoyage et hygiène, conciergerie, formation et conseil, services administratifs et secrétariat. Les développements ultérieurs ont permis d'intégrer au fil des années des innovations techniques et fonctionnelles parfois très pointues (signature électronique, portail mobile client, web-services, etc.).

OGUST est ainsi issu d'un effort permanent de recherche et développement, qui mobilise la moitié des effectifs de l'entreprise. Pourtant, ce n'est qu'en 2012, à l'occasion de sa rencontre avec NÉVA, que Sykio s'est penchée sur les possibilités offertes par le Crédit Impôt Recherche.

Conseillée et accompagnée par le cabinet NÉVA, Sykio a obtenu chaque année le bénéfice du CIR et a pu remonter jusqu'à ses dépenses de R&D de l'année 2010 ! NÉVA a guidé pas à pas le montage de chaque dossier de CIR, jusqu'à aboutir à un document clef en mains à remettre à l'Administration. Le formalisme à apporter aux documents et justificatifs réclamés par l'Administration s'est révélé redoutablement consommateur d'énergie, mais NÉVA a su accompagner Sykio jusqu'au bout.

En parallèle, NÉVA a guidé son client dans la mise en place de nouveaux processus internes et de nouveaux outils de suivi, visant à documenter au fil de l'eau toutes les étapes de la R & D, et ainsi faciliter la constitution des dossiers de CIR. Solidement étayés pour faire face aux exigences toujours grandissantes de l'Administration, les dossiers déposés par Sykio ont permis, depuis 2010, de récupérer des sommes importantes qui se sont révélées déterminantes pour la suite de ses projets de R&D. NÉVA apporte sans relâche son regard extérieur avant tout envoi à l'Administration, relisant, améliorant, validant, creusant certains points.

La contribution de NÉVA, grâce à son expérience dans de nombreux secteurs d'activité, est également parfois didactique : Sykio emploie non seulement des ingénieurs, mais aussi des titulaires de Masters en Sciences de Gestion, parties prenantes de la R&D. Grâce à NÉVA, Sykio a su justifier du caractère complexe et nouveau de tous les projets concernés par le CIR, que ceux-ci revêtent un caractère purement technique ou qu'ils contribuent à une évolution de l'état de l'art dans des domaines relevant davantage des sciences humaines.

Enfin, l'obtention du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI), dûment validé par le Ministère de la Recherche et par l'URSSAF, a permis de compléter les avantages du CIR par une sensible réduction des charges sociales de l'entreprise.

A propos de NÉVA

Fondé en 1995, NÉVA est l'un des plus anciens cabinets de conseil dédiés à la mise en œuvre du Crédit Impôt Recherche (CIR) et du statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI). NÉVA réalise chaque année une cinquantaine de missions, tous secteurs d'activité confondus, avec 100 % de dossiers validés in fine par l'Administration. NÉVA est le cabinet de référence auprès de la communauté des Dirigeants diplômés de HEC, du groupement professionnel EUROCLOUD. C'est aussi le partenaire CIR de l'agence gouvernementale AFII (Agence Française pour les Investissements Internationaux), chargée de promouvoir l'attractivité de la France et l'implantation de sociétés étrangères sur notre territoire, en particulier au travers des dispositifs d'aide à l'innovation.

Parmi les entreprises qui ont fait confiance à NÉVA : Empruntis, Findus, MeilleursAgents, Millemercis, Mozilla Firefox, Nextedia, PriceMinister, Stratorg, Synertrade, The Phone House, Virgin Mobile...

Pour en savoir plus : www.neva-net.com